

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 224 | Date 30 septembre – 6 Octobre

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 36 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

2 octobre : Les autorités turques ont appréhendé un ancien juge et un ancien procureur qui étaient recherchés en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen, ce qui constitue l'événement le plus récent dans le cadre des mesures de répression prises par la Turquie à l'encontre du mouvement confessionnel.

3 octobre : La police turque a arrêté 13 étudiants dans le cadre d'une opération menée dans la province méridionale de Mersin en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des

derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

3 octobre : La police est intervenue lors d'une manifestation organisée par des membres du Parti socialiste des opprimés (PSE) dans le quartier de Beyoğlu, à Istanbul, pour protester contre les attaques d'Israël contre la Palestine et le Liban. Cinq personnes, dont le journaliste Yedigün de Gazete Patika, ont été arrêtées et des rapports font état de tortures et de mauvais traitements lors de l'arrestation.

4 octobre : La police est intervenue dans une manifestation organisée par des membres de TAYAD dans la rue Yüksel d'Ankara, demandant la fermeture des prisons de type Y et S, détenant 5 personnes avec des rapports de torture et de mauvais traitements lors de l'arrestation.

5 octobre : La police a arrêté trois membres du groupe Direniş Çadırı à l'aéroport d'Adana Şakirpaşa pendant TEKNOFEST 2024 après qu'ils aient protesté contre les relations commerciales de la Turquie avec Israël pendant le discours du président Recep Tayyip Erdoğan.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

1er octobre : La Cour pénale de Gölbaşı (Ankara) bloque les informations concernant İsrail Demir, arrêté aux États-Unis pour avoir vendu des contrefaçons d'appareils de réseau Cisco et vu ensuite sur scène avec le président Erdoğan lors de sa visite aux États-Unis.

4 octobre : Le bureau du gouverneur de la province d'Antalya, dans le sud de la Turquie, a interdit un documentaire décrivant le sort des victimes d'une purge

post-coup d'État en Turquie lors d'un festival du film dans la ville, dans le dernier exemple de censure auquel le réalisateur du documentaire a été confronté.

4 octobre : Les tribunaux d'Ankara ont bloqué et ordonné la suppression de reportages sur le président de RTÜK, Ebubekir Şahin, qui aurait embauché des membres de sa famille et nommé son gardien de police en tant que consultant.

MINORITÉ KURDE

30 septembre : Les membres du groupe de musique Koma Hevra - Zeynep Doğan, Gencay Morkoç et Yusuf Keleş - sont arrêtés pour « propagande terroriste » après avoir interprété des chansons kurdes lors d'un concert à Diyarbakır.

4 octobre : A Aydın, 7 personnes, dont des responsables du parti DEM, Görkem Özyürek, Sedanur Aydın, et Helin Uçar, ont été arrêtées lors de perquisitions à domicile, avec une ordonnance de confidentialité sur l'enquête et une restriction de 24 heures sur l'accès aux avocats.

CONDITIONS CARCÉRALES

1er octobre : Des rapports indiquent que les détenus malades dans les prisons de la province de Van sont confrontés à des retards dans les traitements médicaux. Un prisonnier souffrant d'une maladie de la peau n'a pas reçu de soins en temps voulu, et un autre détenu atteint d'un cancer n'a pas pu accéder aux traitements appropriés, ce qui a aggravé son état.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

30 septembre : Abdullah Aydoğan, un Turc de 82 ans emprisonné pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen, est remis en liberté conditionnelle après avoir perdu la vue de l'œil droit pendant son incarcération.

1er octobre : Les autorités turques refusent pour la quatrième fois la libération conditionnelle à İsmail Hakkı Tursun, souffrant d'hypertension artérielle et d'une hernie, en invoquant l'absence de remords, malgré son éligibilité à la libération et l'aggravation de son état de santé.

2 octobre : Abdulkadir Kaday, un détenu kurde atteint de la sclérose latérale amyotrophique, est mort dans une prison

turque après que les autorités ont refusé de le libérer malgré son état critique et les appels de sa famille et de ses défenseurs.

4 octobre : Les autorités turques ont envoyé Abdurrahman Gemicioğlu, 67 ans, atteint d'un cancer, en prison pour y purger une peine de huit ans, malgré ses graves problèmes de santé, notamment un cancer du côlon et une insuffisance cardiaque, qui, selon sa famille, l'empêchent de s'occuper de lui-même.

4 octobre : Un policier a agressé physiquement C.A.C., employé d'une station-service, au cours d'une dispute à Çankırı, ce qui a conduit à l'ouverture d'une enquête judiciaire et d'une enquête administrative.

5 octobre : Dans le district de Karaköprü à Şanlıurfa, Hasan et Sinan Harman ont été soumis à des violences physiques, menottés et aspergés de gaz lacrymogène par la police après avoir contesté la fouille de leur véhicule, et ont ensuite déposé une plainte avec des preuves médicales.

DROITS DES FEMMES

3 octobre : En septembre, des hommes en Turquie ont tué 33 femmes et un enfant, et en ont harcelé ou abusé de nombreuses autres, selon le rapport de surveillance de la violence masculine de Bianet, qui met également en lumière des morts suspectes et des violences dans tout le pays.